



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT POUR LA GESTION DU BASSIN VERSANT DE L'OURCQ AMONT

«Civilité» «Nom_prénom»
«Adresse_1»
«Adresse_2»
«Code_Postal» «Ville»

Programme de Restauration du ru d'Allan

Tranche 2

Compte-rendu de la réunion de chantier 22 Avril 2015

• Lieu :	Devant la mairie de Priez à 09h30
-----------------	-----------------------------------

• Maître d'ouvrage : Syndicat intercommunal pour la Gestion du Bassin Versant de l'Ourcq amont	• Maître d'œuvre : Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	• Entreprise : Forêts et Paysages
--	--	---

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
LEVEQUE Yves	Président du syndicat	✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
APPLINCOURT David	Entreprise Forêts et Paysages			✓
BAHU Eric	Commune de Priez	✓		
MANGELINCK Ludovic	Agent technique du syndicat	✓		
KRAMP Jean-Claude	Agent technique du syndicat	✓		
HANCART Jérémy	Entreprise Forêts et Paysages	✓		
GOJARD Germain	Commune de Priez	✓		
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
GUYOT Pascal	Entente Marne			✓

Le programme pluriannuel de restauration du ru d'Allan a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise Forêts et Paysages – (siège : Beaufort / 59.)

• **SITUATION ACTUELLE :**

- La seconde tranche du ru d'Allan se finalise.
- Les ouvriers ont terminé la restauration manuelle de la totalité du tronçon boisé ALC (de Priez jusqu'à Cointicourt). Cette intervention manuelle a permis de sélectionner de façon minutieuse les ligneux (abattage des penchants et déperissants) et de retirer les encombres problématiques présentes dans le lit.
- L'intervention ponctuelle de la minipelle a permis de retirer les embâcles volumineux. Une piste de deux mètres de large a ainsi été réalisée sur ces secteurs afin de faciliter le déplacement de l'engin.
- Le maître d'œuvre souligne l'importance de la remise en état de la piste, même en zone boisée. Les ornières formées par le déplacement de la minipelle doivent être impérativement lissées avant le départ de l'engin.



Restauration du tronçon ALC en cours



Formation de banquettes à la suite de l'abaissement de la lame d'eau

- Le retrait d'un seuil en tôle sur le secteur de Cointicourt a permis de faire baisser les niveaux d'eau et de laisser apparaître la formation de banquettes et d'atterrissements. Le rétrécissement du ru favorise ainsi le décolmatage des fonds de la rivière (phénomène d'autocurage).



Retrait d'un seuil anthropique



REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Le suivi de ces travaux fera l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. APPLINCOURT David – entreprise Forêts et Paysages 06.07.87.95.13

M. FELZINGER Guillaume– Union des syndicats 03.23.20.36.74

Les agents du Syndicats de l'Ourcq amont 06.81.73.01.72

..... 06.26.79.45.38

• LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

- La prochaine réunion de chantier aura lieu
le Mardi 28 Avril 2015, à 09h30
devant la Mairie de PRIEZ.

Voir plan ci-contre

Il s'agira de la DERNIERE réunion de chantier

Le service technique,

